



INTERNATS D'EXCELLENCE

-

Actions à caractère éducatif, pédagogique et social

Vous trouverez dans ce dossier :

1 - Une fiche d'identification de votre établissement

2 - Le rapport annuel pour l'année scolaire 2012 - 2013

Le dossier COMPLET et les annexes sont à transmettre par courriel à :

fonds-jeunes@jeunesse-sports.gouv.fr

Préciser en objet « Internat d'Excellence et le nom de votre établissement »

Au plus tard le 30 Août 2013

AVANT-PROPOS

Depuis l'année scolaire 2009-2010, dans le cadre de ses orientations en faveur de la réussite scolaire des élèves et de l'insertion des jeunes, le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) mobilise des moyens, en soutien aux actions de nature pédagogique, éducative et sociale relevant du programme d'expérimentation « Internat d'Excellence », en partenariat avec la Fondation Total.

Ce soutien vise prioritairement à promouvoir l'autonomie et la capacité d'entreprendre des jeunes, leur ouverture culturelle et citoyenne, leur mobilité ainsi que les pratiques sportives, artistiques, linguistiques, numériques et scientifiques. Il vise également des actions à caractère social, permettant de soutenir les familles des jeunes inscrits dans les internats.

Toutes les infos sur www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

1 - FICHE D'IDENTIFICATION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

1. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Académie : ROUEN

Nom de l'établissement : Collège Claude Bernard, LE HAVRE
Type d'hébergement : Internat

Numéro SIRET : 19761697200018

Adresse : 65 rue Hannès Montlairy, BP2014, 76070 LE HAVRE

Téléphone : 0235448271

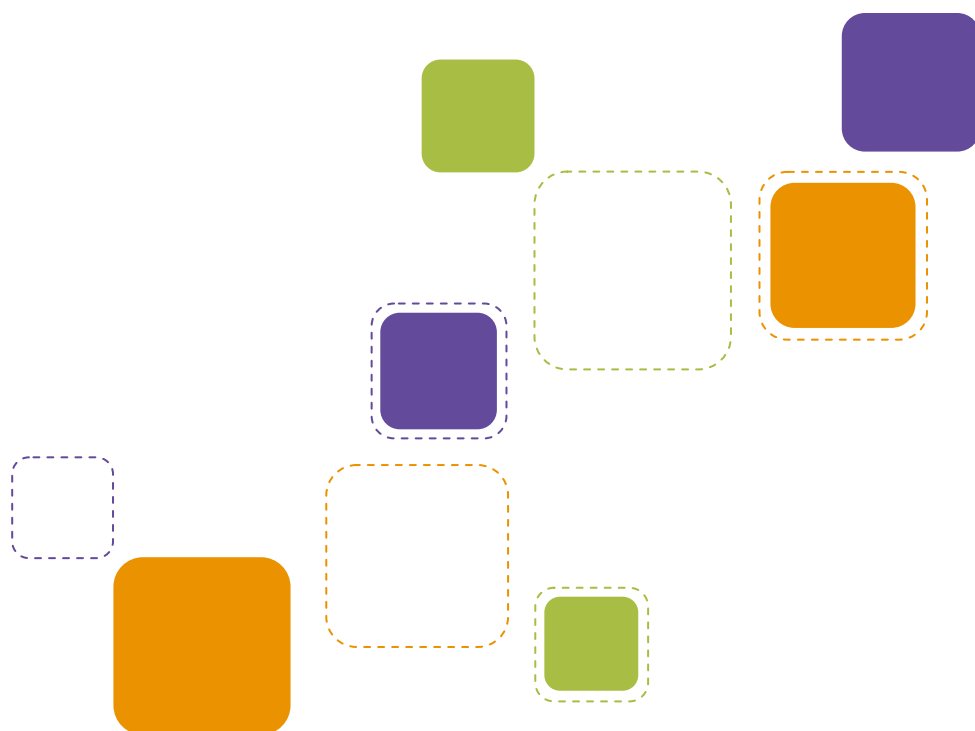
Courriel : ce.0761697G@ac-rouen.fr
Adresse site internet : <http://bernard-lehavre-col.spip.ac-rouen.fr/>

Identification du chef d'établissement :

Nom : DELAMARE
Prénom : PATRICE
Téléphone fixe : 0235448271
Téléphone portable : 0640213566
Courriel : patrice.delamare@ac-rouen.fr

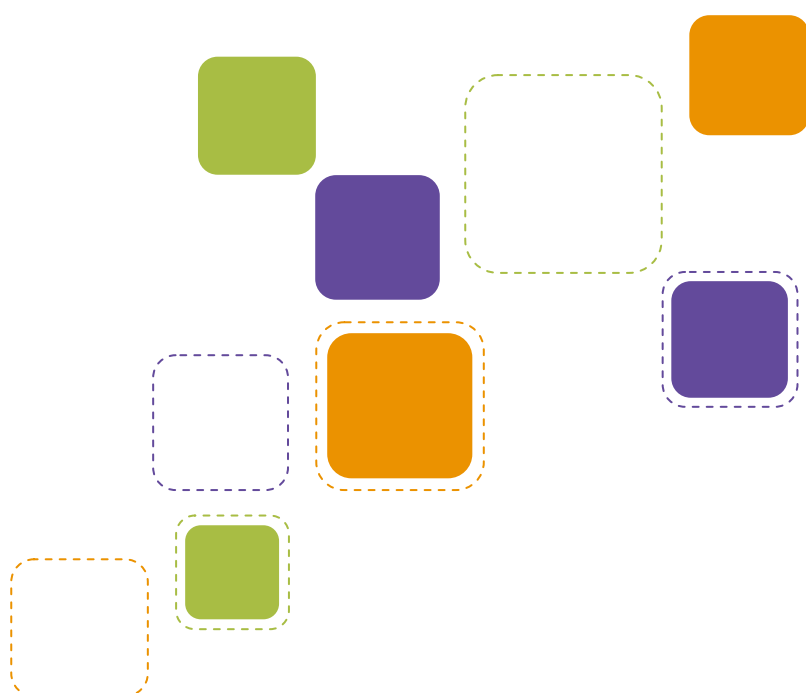
Identification de la personne qui PILOTE LE PROJET (référent opérationnel)

Nom : GAMBIER
Prénom : Bénédicte
Téléphone fixe : 0235448271
Téléphone portable :
Courriel : b.gambier@ac-rouen.fr



RAPPORT ANNUEL

ANNÉE SCOLAIRE 2012 - 2013



1. ACTIONS MISES EN ŒUVRE

LE DISPOSITIF D'AIDE AUX DEVOIRS DE L'INTERNAT D'EXCELLENCE

L'INTERNAT : UNE APPROCHE GLOBALE DU PROCESSUS D'ÉDUCATION

Cet outil, plusieurs dispositifs et partenariats nous permettent de tendre vers un «maillage éducatif cernant l'élève dans sa globalité».

Afin d'œuvrer dans ce sens, nous avons noué en interne et en externe des liens privilégiés avec les acteurs intervenant dans le processus d'éducation globale : groupe de suivi et de pilotage de l'internat composé de membres des équipes éducatives et pédagogiques, rencontres régulières avec les enseignants, avec les familles, avec les éducateurs ou référents sociaux, les partenaires (le CCN, le conservatoire, le Volcan, les associations sportives, les intervenants PRE et la Ville du Havre, le CROUS,...).

Pour mener à bien notre mission, nous avons instauré un climat serein, propice aux apprentissages (en termes de sécurité, de discipline, et d'équité). Nous essayons également d'apporter des réponses adaptées (évaluation et ajustement des dispositifs, individualisation) et variées pour atteindre nos principaux objectifs à savoir :

- ▶ **La Réussite scolaire** validée en fin de 3^{ème} par le socle commun (connaissances disciplinaires et compétences : éducation à la citoyenneté, éducation à la santé, éducation au vivre-ensemble, et aux contraintes collectives, autonomie...).
- ▶ **L'épanouissement personnel des élèves**
- ▶ **L'ouverture culturelle et artistique**

Pour le moment nous sommes au-delà de nos espérances en termes d'évolution pédagogique. Nous devons nous attacher à aller encore plus loin et nous avons des pistes. Ci-dessous, vous pouvez découvrir une grille de suivi que nous avons développé pour assurer le suivi des élèves.

Grille utilisée par les maîtres d'internat dans le cadre de l'accompagnement éducatif des internes

SUIVI HEBDOMADAIRE DES INTERNES : ORGANISATION ET ELEVES CIBLES. COMMUNICATION VIE SCOLAIRE INTERNAT / EXTERNAT	
1	Mercredi à 17h15 les élèves ciblés déposent leur carnet sur leur bureau, AED1 (étages 1 et 3) et AED2 (2 et 4) vérifient de 17h30 à 18h les carnets de 3 élèves par étage (mots/signatures) et communiquent les noms des élèves à convoquer
2	En semaine 18h-19h vérifier si les élèves ont fait leurs exercices et devoirs puis entourer ou mettre une croix
3	Le mercredi AED2 fait le point entre 14h et 16h et vous signale les élèves concernés, il peut utiliser cette grille pour communiquer, les élèves rangent leur chambre le mercredi ou les jours de la semaine 17h30-18h
4	En semaine 18h-19h cibler les élèves de 6ème et les élèves grisés = vérifier le contenu du sac avec l'EDT affiché dans les chambres, entourer la croix de l'élève choisi quand le sac est complet après vérification
5	Les intervenants viennent récupérer les élèves qui doivent rester 1h30. En cas d'absence de l'intervenant mettre les élèves en autonomie avec la porte ouverte sous la surveillance de la personne entre les salles
6	En semaine 18h-19h ou 20h-21h30 - 6ème et 5ème en priorité, les élèves qui notent mal leurs devoirs sur leur agenda sont à signaler à la VS = retenue le vendredi pour s'entraîner à prendre correctement ses devoirs = mettre PU
7	Si l'élève est puni de salle de détente ou de loisirs (foot, boxe, activité du mercredi) = mettre PU pour l'élève concerné le jour de la punition. L'élève doit être en salle de travail mercredi, ou autre en semaine
8	En semaine 18h-19h cibler en priorité les élèves qui ont la même couleur que la semaine et les interroger sur les leçons proposées

POUR 1 / 2 / 4 / 6 / 8 = 3 ELEVES A SELECTIONNER SELON LA GRILLE OU A CHOISIR AVEC UN ROULEMENT SUR 4 SEMAINES PARMI LES ELEVES PROPOSES (X) OU/ET (GRISES) ET LES ENTOURER

Semaine 1 : date =		Lundi							Mardi							Mercredi							Jeudi							CONV							
E1		1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	
1	INTERNES FILLES																																				F
2		x		x		x	HISTOIRE		x		x		x	MATH		x		x		x			x		x		x	MATH									C
3							MATH							PHYSIQUE																							C
4		x					SVT		x							x						PHYSIQUE	x						FRANCAIS								E
5																																					E

CET OUTIL CIBLE SUR 4 SEMAINES DES ÉLÈVES ET MATIÈRES EN FONCTION DES FAIBLESSES SCOLAIRES ET DES COURS DU LENDEMAIN

L'INDIVIDUALISATION DE L'AIDE AUX DEVOIRS

AU COLLEGE

Tous les élèves volontaires ont la possibilité d'être en aide aux devoirs le lundi, mardi, mercredi, jeudi après-midi, mardi et jeudi 12h-12h45 et vendredi matin. Cette aide est dispensée par des enseignants de Sciences et de Lettres et par des assistants pédagogiques et d'éducation.

A l'internat le dispositif d'aide aux devoirs est le suivant

Les temps de travail scolaire

- ▶ **Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 18h à 19h** tous les internes doivent être au travail devant leur bureau. Les maîtres d'internat vérifient qu'ils sont bien au travail et utilisent la grille présentée précédemment.

- ❑ Travail en autonomie
- ❑ Etudiants-tuteurs
- ❑ Tournées maîtres d'internat
- ❑ Assistante d'anglais le lundi, mardi, mercredi



- ▶ **Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 20h à 21h30** les internes collégiens en difficulté sont pris en charge par groupe de 6 en moyenne par des enseignants ou des assistants d'éducation. Certains révisent dans leur chambre, d'autres profitent des salles de détente ou de travail. Des étudiants-tuteurs sont également présents.
- ▶ **Le mercredi de 14h à 17h** collégiens et lycéens peuvent bénéficier d'une aide aux devoirs dispensée par un assistant pédagogique du lycée Porte Océane, des maîtres d'internat et une enseignante d'anglais du collège (15h-16h). Les élèves punis ou devant rattraper des cours sont également présents.



Internat d'excellence - salle de travail

Le profil des intervenants et l'organisation matérielle de l'aide aux devoirs 20h-21h30

- ▶ Les intervenants «aide aux devoirs» de 20h à 21h30 sont compétents dans plusieurs champs disciplinaires (Lettres, Sciences, Langues). Ils ont été choisis selon leur profil. Une enseignante de Lettres intervient 2 fois par semaine. En anglais, une enseignante du collège et une assistante d'anglais travaillent avec les internes dans l'optique de valider le niveau A2 du Cadre Européen

Commun de Référence pour les Langues (5 activités sont concernées : compréhension écrite et orale, expression écrite et orale, interaction orale).

- ▶ **L'aide dispensée se déroule à l'étage de résidence** pour éviter les pertes de temps.
 - La fréquence de l'aide aux devoirs a été revue à la baisse afin de respecter les rythmes biologiques. Les élèves qui en ont besoin bénéficient de 3h d'aide par semaine avec une possibilité en plus le mercredi.
 - Dans les chambres des élèves, sont affichés les emplois du temps du collège et les emplois du temps individualisés obligatoires de l'aide aux devoirs sur lesquels figurent les observations du groupe de suivi pédagogique (matières à travailler, leçons à connaître...).
 - Dans chaque salle de travail et dans les chambres des maîtres d'internat figurent les listes des élèves conviés en aide aux devoirs. Les encadrants disposent des bulletins scolaires des élèves, des relevés de notes intermédiaires et du cahier de texte numérique. Ils attribuent aux internes une note sur 20, prise en compte dans la note vie scolaire (ponctualité, investissement, organisation, discipline...). Ils disposent de «classeurs ressources» en français et math pour faire progresser les élèves.

Le groupe de pilotage et de suivi pédagogique et la re-mobilisation des internes

- ❑ L'aide aux devoirs proposée aux internes est trimestriellement adaptée en fonction des besoins (difficultés ou progrès).
- ❑ Des réunions sur l'organisation du dispositif et sur l'évaluation formatrice des élèves ont lieu avant les conseils de classe.
- ❑ Les internes sont encouragés ou rappelés à l'ordre.



La coordination entre internat et externat et l'expertise pédagogique des enseignants

- ▶ Des rencontres ont lieu tous les 15 jours entre enseignants et intervenants «aide aux devoirs» afin de coordonner et d'optimiser l'individualisation de l'aide apportée aux élèves (diagnostics, méthodes et supports pédagogiques, progression...).
- ▶ Les liens entre la vie scolaire internat et externat sont quotidiens (nos équipes travaillent sur les 2 services).

INDIVIDUALISATION ET RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- ▶ Les salles de travail sont équipées d'ordinateurs et de connexion Internet
 - Les élèves peuvent effectuer des recherches ou par exemple rédiger leur rapport de stage de 3^{ème}
 - Ces salles de travail devraient permettre d'individualiser les approches pédagogiques : ainsi un interne peut travailler sur un logiciel pour améliorer son anglais, un interne ENAF peut quant à lui se perfectionner en FLE grâce à des ressources en ligne.

- Elles participent également au développement de l'autonomie et à la responsabilisation des élèves en donnant du sens à ce qu'ils font (consultation du cahier de texte numérique, des notes scolaires...).
- ▶ Des classeurs d'exercices par niveau et discipline sont disponibles à chaque étage (exercices et corrigés en Sciences et Lettres). Une grille nominative des internes permet de recenser les exercices faits.
- ▶ La future bibliothèque de l'internat sera également un centre de ressources (ouvrages, dictionnaires, éducation à l'orientation, entraînement au DNB...), un lieu de vie et un espace d'apprentissage de l'autonomie.

Le suivi de la scolarité a connu une très forte avancée cette année et nous devons essayer de faire encore mieux. Des pistes de travail sont déjà envisagées et certaines sont même mises en place à titre expérimentale en cette fin d'année scolaire 2012-2013.

APPRENDRE AUTREMENT

Nous mettons en place une pédagogie par projet. Plusieurs enseignements sont articulés en ce sens avec de la danse, du théâtre, de la musique ou encore du cirque. Ces projets bénéficient à l'ensemble des élèves du collège.

En effet, le collège Claude Bernard accueille des élèves externes et internes. Quelque soit leur régime scolaire, la vie au collège est organisée de manière à ce que les élèves y apprennent ensemble, en se mêlant les uns aux autres. Leurs échanges d'expériences sont une source de richesses et d'ouvertures incontestables.

Divers options et ateliers s'offrent aux élèves, dans les domaines artistique, culturel, linguistique, sportif, scientifique. L'objectif partagé est d'élargir leurs champs de connaissances, d'attiser leur curiosité et de nourrir leur envie d'apprendre. Chaque élève a la possibilité de s'inscrire dans un projet particulier.

La question qui s'est alors posée à nous a donc été la suivante : comment permettre aux élèves de mutualiser leurs apprentissages, leurs expériences, leurs découvertes? Comment favoriser la rencontre des divers parcours d'élèves?

Durant l'année scolaire 2012/2013, un travail autour de l'histoire de la danse et de sa pratique a été amorcé au collège en collaboration avec le CCN. Ce travail a suscité beaucoup d'intérêt, de curiosité et de réactions de la part des élèves (externes et internes) et des personnels de l'établissement. L'approche de l'univers de la danse et de ses artistes par des biais variés - spectacle, pratique, conférence, exposé, échanges - s'est avéré un levier d'une grande richesse, créant des rencontres et suscitant des regards croisés.

L'objectif, s'il en est bien un, d'une collaboration approfondie et durable entre les deux institutions que sont le collège Claude Bernard et les partenaires culturels est de développer une culture de la rencontre en favorisant les passerelles entre les élèves, les professionnels des milieux artistique et scolaire et les apprentissages.

Les rencontres envisagées sont de tous ordres : des univers et courants esthétiques (contemporain, classique, hip hop, rap, ...), des cultures, des âges, des arts, des histoires de vie, des opinions, des valeurs, des sentiments, des genres, des communautés, de projets, des personnes.

Le rayonnement de ce travail collaboratif au sein du collège

Le projet d'établissement s'appuie en particulier sur deux axes forts : l'ouverture artistique et linguistique et l'éducation sportive et civique. L'organisation des options et des ateliers portés par les enseignants et l'équipe éducative est pensée de manière à favoriser les liens entre ces différents apprentissages et l'ensemble des élèves, de la sixième à la troisième, externes et internes.

En effet, nos objectifs visent la mise en pratique de la transversalité des enseignements et l'expérimentation de l'intérêt de la complémentarité des compétences.

Plusieurs options intégrées à l'emploi du temps des élèves volontaires vont nourrir le partenariat entre les structures :

Section européenne en Anglais :

L'enseignement de l'anglais est approfondi à raison de deux heures en plus chaque semaine en section européenne. Cet enseignement est proposé en amont des enseignements possibles dans les lycées de secteur.

L'horaire d'enseignement linguistique est renforcé en classe de quatrième et troisième. Les élèves peuvent bénéficier dans le cadre du projet de la section européenne d'une immersion linguistique.

- **Les pratiques artistiques**

Le théâtre :

Les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} peuvent bénéficier d'une pratique théâtrale et d'une approche culturelle de l'art dramatique dans un volume hebdomadaire global de 2 heures. Les élèves sont amenés à aller voir quelques spectacles en soirée ou sur le temps scolaire.

La musique :

Une section « musique » autour des instruments à cordes est mise en place depuis la rentrée 2010 pour les élèves de sixième (violon, alto, violoncelle). Il sera possible de suivre cet enseignement en cinquième à la rentrée 2013.

En partenariat avec la Ville du Havre et le conservatoire Arthur Honegger, les élèves reçoivent un enseignement musical dans les locaux du conservatoire, suivant une demi-journée intégrée à l'emploi du temps.

Danse et percussions :

Une section « danse et percussions » à la rentrée 2011. En partenariat avec la Ville du Havre et le conservatoire Arthur Honegger, les élèves reçoivent un enseignement artistique dans les locaux du conservatoire, suivant un créneau d'une demi-journée, intégré à l'emploi du temps.

Les arts plastiques :

En troisième, une heure de cours hebdomadaire d'histoire des arts, en sus de celle d'arts plastiques, permet la visite d'expositions et des rencontres avec des artistes. Cet enseignement fait l'objet d'une évaluation au Diplôme National du Brevet, par conséquent le renforcement de l'horaire doit favoriser la réussite des élèves à l'examen.

- **Les pratiques sportives**

La natation et les sports nautiques :

Au delà des horaires obligatoires d'Education Physique et Sportive, les élèves pratiquent la natation trois fois par semaine. Ils peuvent aussi s'initier à la voile et à l'aviron. L'établissement est représenté dans ces spécialités aux compétitions organisées par l'union des sports scolaires.

La section football :

Sur tout le cursus collège, les élèves participent à quatre entraînements par semaine et dispose d'un emploi du temps aménagé. La pratique sportive est assurée par un professeur et un entraîneur diplômé d'état.

- **Les nouvelles technologies et découverte professionnelle**

L'informatique

En sixième, cinquième et en quatrième une section informatique est proposée aux élèves. Il s'agit d'approfondir l'utilisation des nouvelles technologies pendant une heure par semaine dans une approche transdisciplinaire.

La découverte professionnelle

Pendant trois heures chaque semaine les élèves de troisième peuvent découvrir différents champs professionnels. Cette démarche permet de réfléchir et de découvrir différents métiers ou carrières.

Les rencontres et l'accueil des artistes :

Les rencontres avec les artistes et les professionnels liés aux activités artistiques et sportives, peuvent avoir lieu à l'internat, dans une salle de classe ou dans les locaux du partenaire. Un travail spécifique avec les enseignants de langue et leurs élèves peut avoir lieu afin de préparer des échanges avec des artistes étrangers les mercredis après-midi ou les soirs à l'internat.

Des artistes peuvent, en effet, être hébergés à l'internat du collège. Cette spécificité favorise la rencontre des deux mondes, artistique et scolaire, lors des moments de vie quotidienne des élèves internes. Ces derniers étant répartis dans toutes les classes du collège partagent ensuite leurs récits d'expérience avec l'ensemble des collégiens externes. La communication entre les élèves internes et externes est une source de richesse et d'ouverture indéniable pour tous.

La volonté de favoriser des passerelles entre les apprentissages scolaires et les apprentissages artistiques est largement partagée et recherchée. C'est dans ce sens que le travail commun entre le collège et les structures partenaires. L'entrée par la pratique, l'histoire ou l'observation permet de nombreux rebondissements et ouvertures sur d'autres univers.

En faisant entrer des artistes dans le milieu scolaire et en permettant aux élèves de se former en tant que spectateurs et acteurs, la démystification des genres est engagée des deux côtés.

Notre objectif commun est de rendre accessible à un plus grand nombre les milieux artistique et culturel, en permettant aux élèves d'entrer dans les salles de spectacle, de les faire pratiquer physiquement, de construire leur jugement esthétique et de développer leur esprit critique.

Notre priorité est la réussite scolaire avec un encadrement le plus efficace possible et d'ouvrir les élèves à différents horizons pour les faire apprendre autrement.

2. OUTILS SPÉCIFIQUES DÉVELOPPÉS

Pour le suivi pédagogique nous avons développé des grilles de suivi qui ont été présentées ci-dessus. Ces grilles ont été diffusées au niveau national à la demande de l'inspection Général.

De plus, pour mieux cibler l'aide apporté nous avons développé le document ci-dessous, pour permettre de mieux cerner les compétences à travailler dans les locaux de l'internat.

Ensuite, nous proposons des séances de remédiation en fonction des compétences à travailler. Ceci dans le but de donner les mêmes chances de réussite à l'ensemble des élèves.

Enfin, un document de repérage des problèmes matériels dans la structure a été développé pour permettre une meilleure réactivité. Il a été diffusé au niveau national également à la demande de l'inspection générale.

FICHE DE POSITIONNEMENT – IDENTIFIER LES DIFFICULTÉS

Élève: _____

Classe: _____

Date: _____

Renseigner A, B ou C dans chaque case de votre matière

A= Acquis / maîtrisé / Aucun souci / maîtrise de la compétence

B= En cours d'acquisition / non acquis mais rien d'alarmant / difficulté classique

C= Début d'acquisition / non acquis / en grosse difficulté

	DOMAINES	LITTÉRAIRE				SCIENTIFIQUE				EXPRESSION			OPT.
	MATIERES	FR	HIST G	LV1	LV2	MAT H	TEC H	PHY S	SVT	ART	MUS	EPS	
ETRE ACTIF DANS SON APPRENTISSAGE	Écouter les consignes et les explications												
	Écouter / Respecter la parole des camarades												
S'EXPRIMER	S'impliquer dans le cours / Participer / poser des questions												
	Être autonome												
APPRENDRE	Savoir rédiger												
	Savoir s'exprimer à l'oral												
S'ENTRAÎNER ET PRODUIRE	Comprendre ses leçons												
	Connaître ses leçons												
	S'entraîner sérieusement avec les exercices en classe et les devoirs												
	Respecter les consignes												
	Fournir un travail approfondi												
	Fournir un travail soigné												

3. BÉNÉFICIAIRES DES ACTIONS

Nombre de bénéficiaires concernés par les actions financées par le FEJ :

Annexe N°1

Profil des bénéficiaires :

L'internat d'excellence du Havre accueillera 120 élèves de la sixième à la terminale à la rentrée 2012. 94% de ces élèves sont boursiers, dont 45% au taux 3. 68% des élèves ont leur famille qui réside dans des zones urbaines sensibles. Il s'agit d'élèves méritants dont les familles sont pour la plus grande partie en grandes difficultés. 7 élèves sur les 52 nouveaux élèves proviennent du programme de réussite éducative. Nous avons eu jusqu'à présent deux candidatures pour une place. Nous visons un public défavorisé et souhaitons augmenter encore la proportion d'élèves qui viennent de zone urbaines sensibles.

4. PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET OPÉRATIONNELS DES ACTIONS

1 - PARTIES-PRENANTES DU PROJET

PARTENAIRE 1	
Nom / type de structure	La ville du Havre
Niveau d'implication dans le dispositif d'expérimentation	La ville du Havre est très impliquée dans l'innovation. Elle est impliquée humainement avec Monsieur PAPION et son équipe qui participe aux entretiens de recrutement. La ville s'engage pour un montant de 106235€ .
Nom + coordonnées du contact	Nicolas Papion

PARTENAIRE 2	
Nom	Le centre chorégraphique national de danse
Modalités et fréquence des concertations prévues	Le centre chorégraphique national de danse intervient sous plusieurs formes et dans différents endroits auprès des élèves. Annexe N°3
Nom + coordonnées du contact	Laure Fontana

PARTENAIRE 3	
Nom	ACSé
Niveau d'implication dans le dispositif d'expérimentation	ACSé soutien le projet du Havre à la hauteur de 150000€ pour l'année scolaire 2012-2013.
Nom + coordonnées du contact	Frank Plouviez

PARTENAIRE 4	
Nom	Le conservatoire Arthur Honegger
Niveau d'implication dans le dispositif d'expérimentation	Le conservatoire nous accueille pour les sections musique et danse. Cette contribution représente un montant de 45886€. De plus, le conservatoire nous met à disposition une salle pour la représentation de fin d'année.
Nom + coordonnées du contact	Jean-Marie Gibellini

PARTENAIRE 5	
Nom	L'ANRU
Niveau d'implication dans le dispositif d'expérimentation	L'ANRU a financé à la hauteur de 11 millions d'euros la construction du bâtiment.
Nom + coordonnées du contact	M Canave

Un comité de pilotage se réunit tous les semestres pour effectuer un bilan d'étape et envisager une évolution éventuelle du projet.

Le compte rendu financier est visible sur l'annexe numéro 2.

Conclusion :

Les modalités pédagogiques mises en œuvre dans l'établissement scolaire et à l'internat sont très structurées. La forme scolaire classique (Vincent, 1994) est très présente dans le dispositif y compris en dehors des moments de classe dans une recherche de planification d'apprentissages dans les activités sportives ou d'ouverture culturelle.

Sur le plan pédagogique, l'innovation s'est essentiellement jouée dans le cadre du tiers lieu éducatif par le développement de pratiques de pédagogies de projets dans le domaine culturel ou sportif, dans un registre pédagogique empruntant à l'éducation non formelle au sens développé par le conseil de l'Europe.

Les activités sont organisées pour des objectifs d'apprentissage culturels, sociaux et le cadre d'approches de pédagogies de projets mais dans des démarches proches de ce qui est pratiqué sur le temps scolaire, la forme scolaire se diffusant potentiellement dans l'espace périscolaire à l'instar des réflexions de Houssaye (1998) sur la formalisation des apprentissages dans le cadre des espaces de loisirs. Cette centration sur la question des apprentissages y compris en dehors de moments scolaires peut s'inscrire dans une perspective de « rentabilisation scolaire » caractérisée par une tendance à ramener toutes les activités à des considérations d'acquisition scolaires pour justifier leur légitimité.

Le dispositif est en évolution permanente et les démarches des acteurs sont caractéristiques d'une situation d'innovation pédagogique relative dans laquelle l'équipe est dynamique de tâtonnement expérimental fructueuse. En effet, les personnels se sont mis en situation de faire des choix pédagogiques basés sur des hypothèses de pertinence d'une approche pédagogique confrontée ensuite à la réalité avant de procéder à des réajustements au regard des effets produits et des constats.

Ainsi, le projet a été monté dans un laps de temps très court avec des acteurs au départ peu informés sur les logiques du projet et dans des conditions matérielles difficiles comme l'illustrent la plupart des entretiens menés avec les acteurs.

Au regard des éléments d'évaluation le projet a été restructuré pour proposer un environnement éducatif plus cohérent et continue d'évoluer.

Le projet pédagogique se construit de manière cumulative en mettant l'accent chaque année autour d'une nouvelle priorité.

Si le développement d'activités culturelles et sportives d'excellence a constitué un premier axe fort du projet au démarrage, dans une seconde phase le développement d'un process dédié à l'accompagnement scolaire a été particulièrement réfléchi.

La construction pédagogique de l'équipe est donc en correspondance avec les orientations des textes relatifs aux IE. L'équipe éducative investie dans le projet s'est fortement mobilisée et a mis en œuvre des actions qui relèvent très clairement d'une innovation contextuelle en construisant un modèle pédagogique singulier à partir des systèmes de contraintes propres à l'orientation nationale du dispositif mais également en prenant en compte les particularités territoriales. Il est cependant confronté à des limites pédagogiques intrinsèques que les équipes sont en train de réfléchir pour faire évoluer leurs actions (limites de l'approche par le soutien, de la compensation sociale par simple mise en contact avec la culture).

De plus, les possibilités d'innovation ont été également limitées par les systèmes de contrainte propres au fonctionnement de la forme scolaire de l'enseignement secondaire français en terme de fonctionnement des personnels et d'organisation des temps d'apprentissages (Emplois du temps contraints, formes de recrutement des personnels).

Du fait des évolutions des orientations de la nouvelle loi sur l'école en discussion au moment où nous écrivons, les Internats d'Excellence sont probablement destinés à évoluer dans une

temporalité très brève mais quelles que soient ces évolutions, cette expérimentation Havraise permet de nourrir - au-delà de la question de l'excellence - une réflexion très riche sur l'« internat éducatif » comme levier de réussite éducative.



Je, soussigné(e), DELAMARE PATRICE

Représentant(e) légal(e) de l'Internat d'Excellence du Havre

Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier.

Fait à : Au Havre

Le : 10 juillet 2013

Signature : Patrice DELAMARE

